

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 20 février 2018

Financement

[Le Fafiec publie ses nouveaux critères de financement](#) : Le Fafiec, Opca et Octa des métiers de l'ingénierie, du numérique, des études, du conseil et des métiers de l'événement, simplifie et revalorise ses critères de financement pour 2018.

Insertion des jeunes

[Les Missions locales réclament un rôle central dans la mise en œuvre des "parcours emploi compétences"](#) : L'UNML (Union nationale des Missions locales) indique dans un communiqué du 23 janvier vouloir proposer au ministère du Travail que les « parcours emploi compétences », appelés à remplacer les contrats aidés, « fassent partie intégrante de la boîte à outils des Missions locales dans le cadre du droit à l'accompagnement des jeunes organisé avec le Pacea ».

[Apprentissage : la concertation s'achève sur 44 propositions concrètes](#) : Dans son rapport qui clôture la concertation sur l'apprentissage lancée en novembre 2017, Sylvie Brunet formule 44 propositions sur lesquelles va maintenant s'appuyer le gouvernement pour construire son projet de loi. Parmi ces pistes de travail figurent notamment la création d'une agence de l'apprentissage, l'instauration d'une période de préparation ou la mise en place d'un guichet unique pour les entreprises.

[Le gouvernement fixe la nouvelle architecture de l'apprentissage autour de 20 mesures concrètes](#) : Très attendu sur la future réforme de l'apprentissage, le gouvernement a annoncé vendredi 9 février les grands axes stratégiques ainsi que 20 mesures concrètes pour les apprentis et les entreprises. Édouard Philippe a rappelé les trois principes directeurs du nouveau système d'apprentissage : « donner au monde professionnel une place centrale dans le contenu et le financement, libérer l'offre en gardant une logique d'aménagement du territoire et renforcer son attractivité auprès des jeunes et des entreprises ».

[Les acteurs de l'apprentissage se repositionnent après l'annonce du projet du gouvernement sur l'apprentissage](#) : Le gouvernement a rendu ses arbitrages sur la future réforme de l'apprentissage vendredi 9 février. Alors qu'un accord semblait avoir été trouvé avec les Régions, ces dernières ont immédiatement exprimé leur mécontentement. « Le compte n'y est pas », affirmait ainsi François Bonneau, président délégué de Régions de France à la sortie de la réunion à Matignon. De leur côté, les organisations patronales saluent le transfert du pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles, la clarification des responsabilités et la simplification du système.

[Réforme de l'alternance, acte II : ce que les partenaires sociaux vont négocier](#) : Les partenaires sociaux se réunissent avec, sur la table des négociations, le volet alternance nourri du socle fixé par le gouvernement. Placés au centre de futur système, ce sont eux désormais qui ont la main pour organiser sa gouvernance et préciser ses modalités de collecte et de financement. Des questions cruciales pour rendre la réforme opérationnelle.

Réforme formation

[L'annulation d'une deuxième séance de travail perturbe le programme de la négociation](#) : La séance de négociation sur la réforme de la formation professionnelle prévue ce vendredi 26 janvier a été annulée. Estimant ne pas avoir eu suffisamment de précisions sur les intentions du gouvernement sur la gouvernance de l'apprentissage, les deux organisations patronales ont réitéré leur décision d'ajourner la négociation professionnelle qui comporte un volet consacré à l'alternance.

[Négociation sur la formation : les partenaires sociaux posent les principes du schéma de l'alternance](#) : La reprise de la négociation sur la formation professionnelle vendredi 2 février a permis d'avancer sur le sujet de l'alternance. Mais il reste des zones de flou ou de divergence.

[Négociation formation : des avancées sur le CPF et l'accompagnement des actifs](#) : Lors de la dernière séance de négociation, les partenaires sociaux ont affiné les contours du compte personnel de formation (CPF) – 33 heures de formation par an dans la limite de 400 heures - et acté la gratuité des prestations d'accompagnement. Mais les organisations syndicales attendent des précisions de la part du patronat sur les possibilités de formation longue en cas de reconversion. La question de la négociation du plan de formation – rebaptisé dans le projet des organisations patronales - reste source de divergences.

[Négociation sur la formation : vers une gouvernance renforcée](#) : La gouvernance du futur système de la formation professionnelle s'est invitée à l'ordre du jour de la séance de négociation du vendredi 9 février, les chefs de file des organisations syndicales et patronales ayant été conviés à Matignon pour la présentation du projet de réforme de l'apprentissage.

[Projet d'accord de la réforme de la formation : les premiers arbitrages financiers ne satisfont pas les organisations syndicales](#) : Les partenaires sociaux ont attaqué lors de la séance de mercredi 14 février les questions sensibles du financement autour des premières propositions patronales. Ces dernières fixent sur un périmètre constant de 1,68 % de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés les affectations des versements à l'alternance à hauteur de 0,85 % et du développement du CPF à hauteur de 0,35 %. Les organisations syndicales jugent les moyens insuffisants mais restent confiantes sur l'issue des négociations vendredi prochain.

[CPF de transition, alimentation du CPF, co-construction... les points à éclaircir dans le projet d'accord national interprofessionnel](#) : En plus du tour de table consacré au financement du futur système de la formation professionnelle, les partenaires sociaux ont passé une partie de la séance de négociation du mercredi 14 février à réexaminer les grands thèmes du projet d'accord national interprofessionnel déjà discutés lors des précédentes séances. Selon Florence Poivey, du Medef, il y a globalement, de la part des organisations syndicales et patronales, « satisfaction sur l'architecture de l'accord mais il y a encore quelques ajustements à faire ».

[Négociation sur la formation : les partenaires sociaux s'accordent sur les grands équilibres financiers](#) : Les partenaires sociaux n'ont pas réussi à s'entendre sur un texte définitif d'accord sur la formation professionnelle lors de la séance de négociation du vendredi 16 février. Mais les organisations syndicales ont obtenu gain de cause sur le renforcement du financement du compte personnel de formation (CPF) et de son volet destiné à la reconversion professionnelle ainsi que sur l'allocation de ressources dédiées à l'accompagnement. Une ultime séance de travail, mercredi 21 février dans l'après-midi, devrait permettre d'aboutir à un accord.